

COMPTABILITÉ

UV 4 - DROIT FISCAL

Module du Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)

Mise à jour le 15/01/2026



CFA
CENTRE DE
FORMATION
D'APPRENTIS

22 rue des entrepreneurs
ZI St Joseph 04100 Manosque
Tél : 04.92.72.82.82
Mail : accueil@adfformation.fr
Site web : www.adfformation.fr



⌚ Dates

Nous contacter pour connaître les dates.

⌚ Durée

Durée ajustable en fonction des acquis antérieurs du stagiaire.

👤 Public

Tout public : demandeurs d'emploi, salariés, adultes en reconversion

💳 Financements

Entreprise
Personnel
France Travail (AIF/CSP)

📞 Contact

Notre équipe vous répond
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 18 h.

🌐 Objectifs

À l'issue de ce module relatif au droit fiscal, vous serez capable de :

- maîtriser les critères des principaux impôts et taxes ;
- organiser l'administration fiscale, l'imposition du capital, les différents régimes d'imposition des entreprises, l'imposition des revenus des particuliers, les règles du contrôle fiscal.

⌚ Prérequis

Aucun.

💻 Moyens utilisés

1000 m² de locaux sécurisés sur deux sites (dont 800 m² accessibles aux personnes en situation de handicap) - Salles dédiées et climatisées - Locaux équipés de 150 ordinateurs - Vidéoprojecteurs - Connexion internet wifi.

📘 Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel - Supports pédagogiques - Parcours individualisés sur informatique.

🕒 Délais d'accès

ADF s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais suivant votre demande de formation au catalogue. La prestation débutera au plus tôt après l'acceptation de prise en charge du dossier. Cette durée peut varier selon le financeur de l'action (nous contacter).

↗ Modalités d'accès

Entretien individuel sur rendez-vous.

➡ Modes de formation possibles

INTRA-ENTREPRISE : la formation se déroule avec les salariés d'une même entreprise, elle peut avoir lieu soit dans les locaux de l'entreprise, soit à ADF.

💶 Tarifs

Tarif variable selon le mode de financement (nous contacter).

♿ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

ADF s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre, en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées au handicap des personnes concernées. Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Deux sites de formation (un site avec rampe d'accès et le 2^e avec un ascenseur pour les PMR).

📄 Document de suivi de la formation

Feuille d'émargement signée par demi-journée de formation pour le suivi de l'assiduité, la ponctualité et les absences - Attestation de fin de formation - Questionnaire d'évaluation de la formation.

Dispositif de validation des compétences

Module UV4 «Droit fiscal» du DCG

Programme de formation

MODULE 04 : DROIT FISCAL

Accompagnement en matière fiscale d'un client

- Identifier les règles fiscales applicables à une situation donnée ;
- Déterminer la composition d'un foyer fiscal ;
- Déterminer le revenu imposable ;
- Élaborer la déclaration d'impôts ;
- Déterminer et justifier le calcul des prélèvements sociaux, déductibles et non déductibles, à partir d'une documentation fiscale ;
- Expliquer les modalités de déclaration et de paiement ;
- Déterminer le résultat fiscal d'une entreprise individuelle relevant des BIC ;
- Justifier la quote-part du résultat fiscal imposable ou déductible au niveau de chaque associé d'une société de personnes non soumise à l'IS ;
- Proposer des conseils et recommandations en matière fiscale pour les sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés ;
- Repérer les différentes dispositions de faveur à partir d'une documentation fiscale et en déterminer l'impact.;
- Déterminer le montant de la taxe sur a valeur ajoutée due ou du crédit de taxe sur la valeur ajoutée ;
- Déterminer et justifier l'assiette de calcul des taxes assises sur les salaires ;
- Déterminer et justifier le calcul de l'imposition sur le patrimoine.